

# SÉNAT - Apprentissage à la Division des archives (archiviste)



Paris (75006), France

Référence : lgt3a30pyp



**Type de contrat :** Contrat d'apprentissage

**Date de démarrage :** 01/09/2025

**35h/semaine**

**Qualification :** Non précisé

## Entreprise

---

La **direction de la Bibliothèque et des Archives** a pour mission :

- l'achat et le prêt des ouvrages et des publications périodiques de toute nature, le classement et la conservation des ouvrages et des collections, la gestion des abonnements et bases de recherche ;
- les recherches bibliographiques et documentaires, la constitution et la mise à disposition de dossiers sur les travaux parlementaires ;
- la collecte, la conservation, le classement et la communication des archives du Sénat, quel que soit leur support, dans le cadre des principes généraux arrêtés par le Bureau ;
- la rédaction et l'impression des *Tables annuelles* des comptes rendus des séances du Sénat ;
- et la constitution des dossiers biographiques des sénateurs et la rédaction du *Dictionnaire des parlementaires français* pour les notices concernant les sénateurs.

Elle comprend deux divisions :

- la division de la Bibliothèque ;
- et la division des Archives.

L'apprentissage s'effectuera dans le cadre de la **division des Archives**. Celle-ci établit les *Tables des débats*, tient les dossiers biographiques des sénateurs, collecte, classe, conserve et communique les archives du Sénat. Elle contribue à la photothèque du Sénat et valorise les fonds iconographiques sur son site dédié aux archives.

## Mission

---

Sous la supervision d'un archiviste professionnel et sous l'autorité du responsable de la division des Archives du Sénat, au sein de la direction de la Bibliothèque et des Archives, l'apprenti archiviste aura en charge les missions suivantes :

### 1. Participation à la collecte d'archives

- tri de documents en collaboration avec des correspondants « Archives » des directions ;
- rédaction de bordereaux de versement ;
- rédaction de bordereaux d'élimination ;
- et mise à jour du système d'information archivistique (THOT).

### 2. Réalisation de classements (traitement intellectuel et matériel de fonds)

- classement ou reprise de classement et d'inventaire existant ;
- rédaction d'inventaires conforme aux normes archivistes ;
- conditionnement ;
- et mise à jour du système d'information archivistique (THOT).

### **3. Initiation aux autres missions de la division des Archives du Sénat**

- conservation (élaboration d'un plan de sauvegarde, sensibilisation aux outils et moyens utilisés pour veiller à la conservation durable des archives...) ;
- communication (réalisation d'expositions, rédaction de Lettres d'informations, accueil de groupes...) ;
- et conseil (organisation de formations, rédaction de fiches pratiques, analyse de procédures documentaires...).

#### **Durée et rythme de l'apprentissage :**

- Contrat d'apprentissage d'un an à deux ans. L'entrée en fonction interviendra à partir de septembre 2025 ;
- Le rythme de l'alternance doit permettre soit une présence en continu sur plusieurs semaines chez l'employeur, soit une présence 3 jours par semaine chez l'employeur et 2 jours en école ;
- Une demande de télétravail peut être formulée au terme d'une période de six mois d'apprentissage au Sénat.

## **Profil recherché**

---

Étudiant en **master 1 ou 2** métiers des Archives ou Archives numériques, le candidat réunit les qualités suivantes :

- autonomie ;
- rigueur ;
- discrétion ;
- qualités relationnelles ;
- disponibilité ;
- réactivité ;
- capacité d'initiative ;
- et sens de l'organisation.

**Attention, ce contrat n'est pas un contrat de professionnalisation.**

#### **Modalités du contrat d'apprentissage :**

- Remboursement des frais de transport selon la réglementation en vigueur (75% de l'abonnement mensuel) ;
- Possibilité de prise en charge de la mutuelle ;
- Accès au restaurant du personnel (tarif préférentiel).
- Lieu de travail : Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris. La personne recrutée sera amenée à travailler dans d'autres bâtiments dépendant du Sénat (Paris intramuros).

#### **Candidatures :**

Les candidats sont invités à transmettre avant **le 27 avril 2025**, leur **curriculum vitae**, accompagné d'une **lettre de motivation** précisant leur **rythme d'alternance**.

**Pour tout renseignement sur les missions dans le cadre de cet apprentissage :** Monsieur Jean-Baptiste ROOS, archiviste (01 42 34 22 76).

Il est demandé aux candidats de ne postuler qu'à deux offres d'apprentissage.

## Informations complémentaires

---

Salaire : Non précisé